

16 FÉVRIER 2016

Bpifrance crée le « Pass Repreneur » : un accompagnement personnalisé pour faire des 100 premiers jours d'une reprise un levier de réussite et d'accélération de son développement

Bpifrance lance le « Pass Repreneur », dédié aux entrepreneurs engagés dans la transmission de PME et ETI soutenues en fonds propres par Bpifrance. Le « Pass Repreneur » est un outil d'accompagnement concret au service du dirigeant dans la période décisive des 100 premiers jours de la prise en main de l'entreprise.

La transmission est une étape cruciale dans la vie d'une entreprise, c'est une zone traditionnellement qualifiée de zone de risque comme tout moment de changement. C'est aussi une zone d'opportunités pour le dirigeant repreneur. Les ETI et les PME représentant 52 % des emplois en France, leur pérennité et leur développement constituent donc un enjeu social et économique majeur.

Avec le « Pass Repreneur », Bpifrance entend répondre opérationnellement aux difficultés de la transmission et maximiser les chances de succès.

30 % des opérations d'investissement opérées par Bpifrance dans les PME – soit une trentaine de PME par an – concernent une reprise d'entreprise (*Management Buy In [MBI]*, *Management Buy Out [MBO]* ou reprise intra-familiale). Bpifrance propose le « Pass Repreneur » à chacun des dirigeants ainsi soutenus dans leur projet pour :

- analyser les enjeux de l'entreprise dans son environnement concurrentiel ;
- appuyer le dirigeant sur la manière d'adresser au mieux ces enjeux, lors d'un diagnostic personnalisé ;
- mettre en place un plan d'actions adapté et priorisé, avec des points d'étape respectivement à 30 et 100 jours après la reprise.

Ce dispositif d'accompagnement innovant et personnalisé, mis en place dès l'arrivée d'une nouvelle équipe de direction, a pour objectif de permettre :

- au repreneur (ou à l'équipe de repreneurs), de discerner les actions prioritaires, rédiger une feuille de route, bénéficier d'un suivi personnalisé et ainsi sécuriser ses chances de réussite et son investissement financier ;
- à Bpifrance et à ses partenaires investisseurs, de mieux maîtriser le risque des opérations de transmission ;
- aux partenaires, d'établir d'emblée une relation personnelle forte, s'assurer de l'adaptation du projet aux enjeux de l'entreprise et aux attentes des salariés, et d'accélérer la trajectoire de croissance de l'entreprise.

Bpifrance se fixe pour ambition d'accompagner **100 PME sur trois ans dans ce cadre**

Fanny Letier, directrice exécutive Fonds Propres PME de Bpifrance, déclare : « *Le "Pass Repreneur" est un outil d'accélération au service des repreneurs et des entreprises qui font l'objet d'une transmission. À partir d'une analyse des enjeux de l'entreprise, l'objectif est de faciliter la phase de transition liée à l'arrivée d'une nouvelle équipe de direction. Il est nécessaire de projeter rapidement l'entreprise dans de nouveaux développements, en s'appuyant sur les personnes clés et sur la base d'un plan d'actions priorisé* ».



Rompre la solitude de l'entrepreneur en l'accompagnant dans la croissance de son entreprise est essentiel. Bpifrance en a fait l'un des moteurs de son action en créant une large gamme de services et de programmes d'accompagnement adaptés aux besoins spécifiques des entreprises, complétée aujourd'hui par le « Pass Repreneur ».

À propos de Bpifrance

Les investissements en fonds propres de **Bpifrance** sont opérés par **Bpifrance** Investissement.

Bpifrance, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. **Bpifrance** assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à la croissance externe et à l'export, en partenariat avec Business France et Coface.

Bpifrance propose aux entreprises un continuum de financements à chaque étape clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionales.

Fort de 42 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), **Bpifrance** constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs. **Bpifrance** agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

- accompagner la croissance des entreprises ;
- préparer la compétitivité de demain ;
- contribuer au développement d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat.

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr – Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance

Contacts presse :

Bpifrance

Anne-Sophie de Faucigny

Tél. : 01 41 79 99 10

as-defaucigny@bpifrance.fr

Nathalie Police

Tél. : 01 41 79 95 26

nathalie.police@bpifrance.fr